

Débat sur l'école
Arrondissement d'Angoulême

Inspection académique de la Charente

Le débat a lieu le jeudi 11 décembre 2003 de 15H45 à 18H.

25 participants.

En liminaire, déclaration des personnels administratifs du syndicat AetI/UNSA.

Aucune discussion ne s'est engagée sur le constat, le débat commence par le thème 18 « comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ? »

Une première vague de décentralisation a eu lieu en 1985 ; doit-on aller plus loin ?

L'école doit instruire et éduquer : la demande d'acte éducatif est de plus en plus forte, or on transfère les personnels TOSS qui jouent un grand rôle en matière d'éducation.

Cette demande d'acte éducatif est-elle une demande forte des parents ou bien un état de fait induit par le comportement actuel des jeunes ?

On constate que la mission de transmission des savoirs est compromise d'où la nécessité de prendre en compte cette évolution du comportement des jeunes qui met en difficulté les enseignants (problème de la formation des enseignants).

On peut se poser la question de savoir ce que le fait de transférer les personnels TOSS apporte de plus ; on constate qu'il y a des problèmes avec la double tutelle des ATSEM par exemple.

L'éducation n'est plus l'affaire simplement de l'Education Nationale. (ex : les enseignants ne peuvent pas traiter seuls le problème de la violence, des incivilités, de la maltraitance, des délits aussi mineurs soient-ils, ...) Il y a plusieurs acteurs, il faut les faire travailler ensemble.

Le partenariat n'est pas un problème, l'éducation nationale a l'habitude de travailler dans cette logique. La décentralisation ne règlera pas ce problème.

Ce transfert sera-t-il un progrès ? On peut en douter quand on voit par exemple que les enseignants du 1^{er} degré se sont retirés de la cantine.

Est-ce que les élèves seront mieux accueillis et mieux nourris avec le transfert des personnels ?

L'argument avancé est celui de la cohérence. Certes la déconcentration apporte une amélioration en terme de proximité, la décentralisation quant à elle a apporté sans conteste une amélioration des structures des collèges et lycées y compris au niveau pédagogique informatique par exemple.

Aller plus loin ce sera apporter des disparités entre les territoires selon la richesse disponible. La cohérence pédagogique peut être mise à mal par exemple dans la définition des formations. L'Etat doit garder son rôle de cohérence, d'égalité. En fait le transfert des personnes s'apparente à un transfert de déficit qui se traduit sur l'imposition des contribuables...sauf à terme si on ouvre au privé. Si l'inspection académique devient un établissement public régional, il n'y a plus d'Education Nationale.

Quant au débat sur l'école, il y a des réponses « pré-formulées », la synthèse a commencé de s'écrire...

On a de plus en plus de sollicitations de proximité mais avec moins de moyens.

Un consensus se dégage : ne pas aller plus loin dans la décentralisation. Tout le monde s'accorde pour que l'Etat garde la définition des programmes, la délivrance des diplômes, la gestion et la formation des personnels enseignants et administratifs. La décentralisation est facteur d'inégalité territoriale, des communes sont mieux équipées que d'autres. Il faudrait un dispositif de régulation pour que le principe de l'égalité républicaine s'applique. Il ne faut pas voir les choses qu'en terme de dépenses.

Un exemple chiffré : le conseil général de la Charente ne donne qu'entre trois et trois et demi pour cent de son budget pour les besoins scolaires alors que la moyenne nationale est de l'ordre de 7%.

L'Etat a perdu la compétence en matière de formation professionnelle qui est maintenant à la Région.

Considère-t-on que l'Etat a uniquement la compétence de l'enseignement ou est-ce qu'il a en plus celle de l'éducation ? La crainte est la modification des missions des personnels par les collectivités territoriales (par exemple, pour les assistantes sociales). Un autre exemple : quand les médecins ont intégré l'éducation nationale, ils ont eu une formation importante, ce qu'ils n'avaient pas à la DDASS.

Autre question : est-ce que l'Etat a intérêt à externaliser ? (à l'exemple des prisons, de l'entretien des véhicules militaires, des lycées conçus réalisés et entretenus par une grande entreprise privée,...). On rappelle qu'il y a l'obligation de scolariser.

L'Etat ne doit pas externaliser, c'est une économie à court terme.

La discussion se poursuit sur le thème 12 « comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ? »

Qu'est ce que la réussite scolaire ? C'est permettre à chacun de valoriser ses compétences et ses aptitudes en s'intégrant dans la société, sachant que les parcours scolaires sont différents, grâce aux partenaires extérieurs (associations, centre de loisirs, ...), aux parents.

Qu'est ce que l'école doit partager avec la famille ? Doit-on aider les parents dans leur rôle éducatif ? Les parents sont-ils des partenaires ?

Autre complément : la réussite scolaire, c'est un minimum d'acquis qui permet l'autonomie.

Les parents sont partenaires, exemple : les cafés de parents sont une réussite, ils permettent une rencontre, une connaissance de l'autre.

Chacun doit concourir à ce que l'élève devienne un futur citoyen .Autre exemple : les adultes relais jouent un rôle important pour les enfants du voyage.

Il faut trouver des relais pour favoriser la communication entre l'école et la société.

Il y a deux niveaux d'intervention : institutionnel et individuel. Y-a-t-il une meilleure participation des parents au niveau institutionnel ? Y-a-t-il plus d'investissement ? Ou se désintéressent-ils de l'institution ?

Le problème de la formation des enseignants aux partenariats est posé. Faut-il conserver la notion d'intervenants extérieurs à l'école ?

L'intérêt est d'ouvrir l'école. Oui, mais l'école n'est pas à vendre.

Il faut préserver le cadre républicain de l'école. On reste sur un pilotage de l'Etat dans la définition des programmes.

Le rôle des associations sportives pendant et hors temps scolaire est évoqué : la garantie de l'agrément permet la cohérence entre les partenaires.

L'école ne détient pas le monopole de la vérité surtout en matière d'éducation.

Un reproche est formulé : celui du manque de relations entre les parents et l'école. Souvent, c'est à l'initiative des parents qui sollicitent les enseignants. La proposition d'une réunion parents/enseignants tous les mois est soulevée.

De même pour l'orientation, c'est le parcours du combattant.

Il faut que le système soit lisible sinon les parents se désintéresseront.

Les trois propositions :

- 1- L'efficacité de l'école n'exige pas plus de décentralisation des personnels.
- 2- L'Etat ne doit pas externaliser.
- 3- L'école exige plus de lisibilité.